

Site : () PPVM

() Hôtel de ville

() CCLR

INFORMATION SUR LE DEMANDEUR

Nom : _____

Adresse de résidence: _____ Code postal : _____

Adresse à Lac-aux-Sables : _____

*si différente de l'adresse du permis de conduire

Téléphone : _____ Courriel: _____

*Pièce d'identité () oui () initiales préposé *Carte : Conducteur d'embarcation de plaisance

*Présentation obligatoire () oui () non - Voir note ci-dessous

Note: Il est obligatoire en vertu du Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance (DORS/99-53) de détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance pour tous les conducteurs d'embarcations dotées d'un moteur. N'ayant pu montrer ma carte, je comprends que je contreviens au Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance et j'en assume l'entière responsabilité. () Initiales demandeur

SAISONNIER-90 JOURS

Numéro de terrain et/ou emplacement : _____

() Camping Le Relais (CCLR) () Camping D. f. Grosleau () Camping Lac-aux-Sables

() Camping D. Riv. Tawachiche () Marina D. F. Grosleau () Camping de la Petite Rivière

INFORMATION SUR L'EMBARCATION

Marque : _____ Modèle : _____

Preuve d'immatriculation de l'embarcation valide au nom du demandeur () oui () initiales préposé

Note: Une seule vignette par catégorie, maximum de deux (2) vignettes pour une propriété ou emplacement camping.

Catégorie : () 1-Ponton () 2-Chaloupe () 3-Autre embarcation moteur

Type de moteur: () 2 temps* () 4 temps Année du moteur: _____

Votre # de vignette de l'année dernière # _____

**Des dispositions particulières s'appliqueront pour les embarcations munies d'un moteur 2 temps à compter de 2021.*

COMPORTEMENT DE TOUT BON NAVIGATEUR

- En obtenant la présente vignette , je m'engage à :**
- Respecter les lois, codes et règlements régissant la conduite d'une embarcation et les limites d'alcool. ()
 - Respecter la limite maximale de vitesse sur tout le lac aux Sables: **25 km/h.** ()
 - À circuler à plus de 150 mètres des zones de baignade et des rives ou si je ne peux l'éviter, à très basse vitesse. ()
 - Respecter une distance de 150 mètres pour les activités nautiques créant des vagues pour diminuer les inconvénients (érosion des sols, le brassage de sédiments, nuisances à la faune et à la flore). ()
 - Respecter une distance sécuritaire des autres utilisateurs selon leur nature (canot, kayak, chaloupe, voilier, nageurs, etc.) et je suis conscient que je suis responsable de la vague causée par mon embarcation. ()
 - Disposer, dans l'embarcation, des équipements de sécurité obligatoires (VFI, extincteur, lampe de poche, écope, etc.). ()
 - Interdire à quiconque de déverser des eaux usées provenant de mon embarcation dans le lac. ()
 - Garder mon chien dans mon embarcation (interdiction de baigner les chiens). ()
 - Respecter les droits des propriétaires riverains, de ne prendre pied sur les berges que si j'en ai l'autorisation et j'évite les rassemblements. ()
 - Respecter les consignes émises par les préposés des rampes de mise à l'eau, le personnel municipal et du camping, les patrouilleurs de la Patrouille nautique de Lac-aux-Sables, les policiers et garde-côtes. ()

CONDITION DE L'EMBARCATION

- En obtenant la présente vignette , je suis responsable de mon embarcation et :**
- du maintien de la bonne condition mécanique du moteur. ()
 - de la propreté intérieure et extérieure de son embarcation. ()
 - de tout dégât environnemental causé par son embarcation (déversement, naufrage, collision, etc.). ()
 - d'éviter tout débordement d'essence lors du ravitaillement et de ranger avant le départ, les contenants d'essence à un endroit sécuritaire hors de la rive et du quai. ()
 - m'assurer que l'embarcation soit équipée d'un système d'échappement afin d'éviter la nuisance sonore. ()

TARIFICATION

() _____ \$ - résident () _____ \$ - saisonnier – 90 jours

- Toute vignette achetée sur le site de la rampe de mise à l'eau du PPVM et au bureau municipal donnera accès à la rampe de mise à l'eau du PPVM. Cependant la même vignette permettra également l'accès à la rampe du CCLR mais une surcharge, selon le tarif établi par règlement, est payable à chaque utilisation et vice versa. () Initiales du demandeur

() Je déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. J'atteste avoir lu et compris les conditions ci-présentes et je me conformerais aux conditions du présent contrat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Par l'obtention de cette vignette, je deviens membre de la Corporation de la patrouille nautique de Lac-aux-Sables à titre de membre régulier selon les règlements généraux pour l'année en cours et j'autorise que les données du présent formulaire soient transmises à la municipalité de Lac-aux-Sables et à la Corporation de la Patrouille nautique de Lac-aux-Sables.

Signé à Lac-aux-Sables ce _____ 20 _____

Signature du demandeur _____

Préposé(e)(témoin) _____